L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 323 rue de Chartres,
Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE, 14 JUILLET 1895.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

Superbe Emplacement pour Résidences Modernes.

—27—

MAGNIFIQUES TERRAINS

Dans le plus Beau, Haut et bien Ombrage

ILET DE TERRE

Du Second District,

Borné par les rues White, Dupré, Oaks et Orchid,

A un ilet de l'avenue Esplanade, dans un joli quartier, s'améliorant journellement.

Seront vendus à l'enchère publique, MARDI, le 23 juillet 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune. Voir plan.

Conditions—Voir annonces dans le Picayune.

14 juil—14 21 23

PAR VINCENT & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dry Goods, Notions, etc.

Succession de Jean Baptiste, connu comme Louis Rayssguier.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B—No 46 203.—

PAR VINCENT & CIE—Nouveaux numéros 524 à 530, rue Donaine—JEUDI 18 juillet 1895, à 11 heures A. M., à leur entrepôt—En vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B., en date du 1er juillet 1895, il sera vendu le fonds entier de Dry Goods, Notions, etc., dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

9 juillet—9 15 18.

PAR KINGSTON & HORN.

Annonce Judiciaire—Quatre lots de terres vacants—Succession de Mme M. B. Surgi, No 16 882, Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Par Kingston & Horn, W. D. Kingston encanteur, bureau No 14 rue Carondelet, MERCREDI, 24 août 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 27 juin 1895, de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir :—Une moitié indivise de quatre certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 3, 4, 5 et 6 de l'ilet No 108, bornée par l'avenue Washington, les rues Magnolia, Olivet et St Mary-Baptiste, lesquels lots mesurent 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Musique sur 97 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur. Conditions : Un tiers ou plus comptant, la balance à un, deux et trois ans, avec intérêt à 8 0/0, et les clauses usuelles de garanties ; l'acquéreur assumant les taxes de 1895. Acte de vente, par devant Théo. Boisson, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent se sont requis au moment de l'adjudication.

12 juil—12 17 4 31—août 7 14.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de B. Lowe

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 46,442—Division B—Attendu que dame J. Paswell, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William B. Lowe, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

9 juil—9 14 18

Succession de Isaac Hall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46 476—Division A.—Attendu que George Hall a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Isaac Hall, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

10 juil—10 14 19

Succession d'Eugénie Estéphanie Gilet, femme décédée de William Joseph Tonglet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46,387—Division B.—Attendu que William Joseph Tonglet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Eugénie Estéphanie Gilet, femme décédée de William Joseph Tonglet décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

5 juil—5 10 14

Succession de Mary Coyle, femme décédée de Jeremiah McCarthy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 44,085—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Jeremiah McCarthy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

10 juil—10 14 19

Successions de M. J. O'Keefe et Catherine Delaney, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,240—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personne intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Mary Arguelles, exécutrice et administratrice de ces successions, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

12 juil—12 16 21

Le Plaisir est Fini,
Maintenant Occupons-Nous des Affaires.
Faites-le prendre immédiatement, autrement vous arriverez trop tard.

Le Directory de la Ville
De la Nouvelle-Orléans pour 1895, de
SCARDS
Donne les nouveaux numéros des maisons et ignore les anciens, entre l'avenue de l'Esplanade et Jno Dist., et la rue Upperline, Gne Dist., de Rompants au fleuve.
Renferme plus de changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens directories deviennent inutiles et que le nouveau devient indispensable.
Vu des dons nombreux et des délinquants parmi nos souscripteurs, ce directory étant une publication de souscriptions exclusivement, il n'y a qu'un nombre limité en vente.
Ceux qui en achètent en feront une aide de valeur et sauveront avec le temps de l'argent, etc.
L. SCARDS, Editeur,
Rooms Commercial Place, cotte Camp.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

Occasion Magnifique Pour Placement Avantageux,

Sur le Boulevard Aristocratique.

L'AVENUE ESPLANADE.

Cette grande, agréable et confortable

Résidence-Cottage avec bâtisse à deux étages dans le fond.

No 1032 Esplanade, entre Remparts et Bourgogne.

Cette propriété est admirablement subdivisée, nouvellement peinte et tapissée ; entrée sur le côté, cour pavée, citerne, puits, etc. La bâtisse dans le fond est à deux étages, ayant cinq en six chambres, etc. L'emplacement est incontestablement un des plus beaux de la ville, à proximité de toutes les agréments ; chars électrique devant, conduisant à tous les points, et environnée par les magnifiques résidences de MM. Demoruelle, DeHauer et autres. Sera vendue à l'enchère MARDI, le 16 juillet, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, où le plan est exposé.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, balance à 1 et 2 ans, 7 0/0 d'intérêt et clauses usuelles. Acte de vente pardevant Chas. R. Théard, notaire. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1895 et déposera 10 0/0 à la vente.

PAUL & GURLEY, Encanteurs.

30 juin—30—16 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ameublements et Maison et Divers Objets, consistant en partie de Meubles de Salon, de Chambre à Coucher et de Salle à Manger, Vaisselle, Verrerie et Argenterie, Tapis, Miroirs, Ornements, Tableaux, Vêtements et Linge de Maison, Ustensiles de Cuisine et autres Objets. Aussi, un Coffre-fort, Epinglés, Jeu de Boutons en or Montre en or, etc.

Succession de Jean Baptiste, connu comme Louis Rayssguier.

No 46,203—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR PAUL & GURLEY.—Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—JEUDI, 18 juillet 1895, à 10 heures 30 A. M., à la résidence de 1610 rue Ursulines, entre les rues Robertson et Claiborne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 1er juillet 1895, in re. succession de Jean Baptiste, connu comme Louis Rayssguier, No 46,233, il sera vendu à l'enchère publique—

Un assortiment général d'ameublements de maison, vêtements, coffre-fort et autres objets, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

7 juin—7 13 14 17 18

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée et vacante dans le premier district.

La résidence en briques à deux étages No 1350 rue Camp, entre les rues Melpomène et Terpsichore.

La résidence en bois à deux étages No 1126 rue Melpomène entre les rues Camp et Magasine, et

Le lot de terre de choix, encolgnure des rues Camp et Erato—A l'encan—Vente en partage.

Succession de Mme J. D. Crawford.

No 42,933.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. H. O'CONNOR—ALFRED C. GERENE, Encanteur—Bureau 334 rue Carondelet—JEUDI, 25 juillet 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St Charles et Camp, en vertu d'un jugement daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 13 mars 1895 et d'un ordre subséquent daté et signé le 12 juin 1895, les deux par l'Hon. F. A. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, j sera vendu à l'enchère publique les propriétés décrites ci-dessous, à savoir :

1° La résidence en briques à deux étages, No 1350 rue du Camp, dans le Premier District, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasine, Melpomène et Terpsichore. Le lot est désigné par la lettre B, sur un plan d'arpentage par E. Pilié, C. E., en date du 18 3 1895, et mesure comme suit : 29 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Camp, 31 pieds 4 pouces 3 lignes de largeur dans le fond, sur 63 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Terpsichore, et sur la ligne du côté de la rue Melpomène, une première profondeur de 30 pieds 5 pouces 6 lignes, ensuite 9 pieds 10 pouces, et une troisième profondeur de 23 pieds 10 pouces et 6 lignes.

La bâtisse en salon, salle à manger, cuisine, 4 chambres à coucher, chambre à bains, etc. Rapporte un loyer de $300 par an.

2° La bâtisse en bois, à deux étages, No 1126 rue Melpomène, dans le même district et il est sur la propriété ci-dessus décrite. Le lot est désigné par la lettre "E" sur ledit plan de E. Pilié, et mesure 21 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Melpomène, 21 pieds 3 pouces 6 lignes de largeur dans le fond, sur 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur. La résidence a salons doubles, salle à manger, cuisine, 4 chambres à coucher, chambre à bains, galeries devant et sur le côté, et rapporte un loyer de $300 par an.

3° Le lot de choix pour bâtir à l'encolgnure des rues Camp et Erato, dans le Premier District, dans l'ilet borné par les rues Camp ou Coliseé, Prytanée, Erato et Thalie. Le lot mesure (mesure américaine) 35 pieds de face à la rue Camp ou Coliseé sur une profondeur de 66 pieds sur la rue Erato, et 78 pieds sur la ligne du côté de la rue Thalie, s'élargissant en une largeur de 47 pieds sur la ligne du fond. Splendidement situé pour bâtir une résidence on pour donner du prix à un emplacement.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit, démontré par des billets des acquéreurs avec intérêt à 7 pour cent par an, à partir de la date de vente, les actes de vente, devant contenir les clauses usuelles en pareil cas, non compris les honoraires des avocats à 5 pour cent sur le montant du procès, dans le cas où un procès serait institué pour le recouvrement du montant des dits billets ou aucune autre partie du dit montant, en capital et intérêt, les bâtisses devant être constamment assurées contre la perte par le feu jusqu'au paiement entier et final des dits billets et la police d'assurance à être transférée.

Les acquéreurs devront assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1895, au delà et en plus du prix d'adjudication et déposer 10 pour cent du prix d'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente sera passé pardevant B. Fitzpatrick, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

30 juin—30—7 14 21 28 juil—4 date

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

D'un Certain

LOT DE TERRE.

Rue Colisée, anciennement Plaquemine.

Entre les rues Pemiston et Général Taylor.

A L'ENCAN.

Mardi, 16 juillet 1895.

John Watt vs Chas E. Cate, tateur.

No 45,893 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR FITZPATRICK & SMITH—W. H. Fitzpatrick, encanteur, bureau 336 rue Carondelet—MARDI, le 16 juillet 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Un certain ilet de terre dans le septième district de cette ville, désigné par le No 293 B, et borné par les rues Léonidas, Jefferson, Emma et Dix-huitième, et mesurant 300 pieds sur chacune des dites rues, lequel ilet est subdivisé en vingt-quatre lots et désignés comme lots Nos 1 à 24 les deux inclusivement, conformément à un plan dans un livre de plans de propriétés de Carrollton, daté juillet 1859. Plans en exhibition à la bourse, montrant les mesures et les numéros des lots

2° Un certain ilet de terre No 294 B, borné par les rues Monroe, Léonidas, Emma et Dix-huitième et mesurant 300 pieds sur chacune des dites rues lequel ilet est subdivisé en vingt-quatre lots, et désignés comme lots Nos 1 à 24 les deux inclusivement, sur un plan du dit livre de plans. Le plan en exhibition à la bourse démontrant les mesures et numéros des lots.

3° Un certain ilet de terre No 295 B, borné par les rues Eagle, Monroe, Emma et Dix-huitième, et mesurant 300 pieds sur chacune des dites rues, lequel ilet est subdivisé en vingt-quatre lots et désignés comme lots Nos 1 à 24 inclusivement, d'après un plan dans le dit livre de plans. Le plan est en exhibition à la bourse montrant les mesures et les numéros des lots.

4° Quatre certains lots de terre dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 26 A, borné par les rues Adams, Burthe, Hilary et Deuxième, étant les lots Nos 1, 2, 3 et 4 sur un plan de L. Surgi, en date du 8 mars 1836, et les dits lots d'après un plan de J. Rothasa, en date du 16me jour de mars 1835 et designés par les Nos 16, 17, 18 et 19 et mesurant, conformément à chacun de ces dits plans, 30 pieds de face sur la Burthe sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—La moitié comptant, la balance à un, deux et trois ans, en paiements égaux, les paiements différés à être représentés par des billets garantis par lien du vendeur et portant 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à paiement final, les acquéreurs assumeront les taxes de 1895 en plus et au-delà du prix d'adjudication et feront un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Acte de vente sera passé pardevant B. Fitzpatrick, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

30 juin—30—7 14 21 28 juil—4 date

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

D'un Certain

LOT DE TERRE.

Rue Colisée, anciennement Plaquemine.

Entre les rues Pemiston et Général Taylor.

A L'ENCAN.

Mardi, 16 juillet 1895.

John Watt vs Chas E. Cate, tateur.

No 45,893 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR FITZPATRICK & SMITH—W. H. Fitzpatrick, encanteur, bureau 336 rue Carondelet—MARDI, le 16 juillet 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Un certain ilet de terre dans le septième district de cette ville, désigné par le No 293 B, et borné par les rues Léonidas, Jefferson, Emma et Dix-huitième, et mesurant 300 pieds sur chacune des dites rues, lequel ilet est subdivisé en vingt-quatre lots et désignés comme lots Nos 1 à 24 les deux inclusivement, conformément à un plan dans un livre de plans de propriétés de Carrollton, daté juillet 1859. Plans en exhibition à la bourse, montrant les mesures et les numéros des lots

2° Un certain ilet de terre No 294 B, borné par les rues Monroe, Léonidas, Emma et Dix-huitième et mesurant 300 pieds sur chacune des dites rues, lequel ilet est subdivisé en vingt-quatre lots, et désignés comme lots Nos 1 à 24 inclusivement, sur un plan du dit livre de plans. Le plan en exhibition à la bourse montrant les mesures et numéros des lots.

3° Un certain ilet de terre No 295 B, borné par les rues Eagle, Monroe, Emma et Dix-huitième, et mesurant 300 pieds sur chacune des dites rues, lequel ilet est subdivisé en vingt-quatre lots et désignés comme lots Nos 1 à 24 inclusivement, d'après un plan dans le dit livre de plans. Le plan est en exhibition à la bourse montrant les mesures et les numéros des lots.

4° Quatre certains lots de terre dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 26 A, borné par les rues Adams, Burthe, Hillary et Deuxième, étant les lots Nos 1, 2, 3 et 4 sur un plan de L. Surgi, en date du 8 mars 1836, et les dits lots d'après un plan de J. Rothasa, en date du 16me jour de mars 1835 et designés par les Nos 16, 17, 18 et 19 et mesurant, conformément à chacun de ces dits plans, 30 pieds de face sur la Burthe sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—La moitié comptant, la balance à un, deux et trois ans, en paiements égaux, les paiements différés à être représentés par des billets garantis par lien du vendeur et portant 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à paiement final, les acquéreurs assumeront les taxes de 1895 en plus et au-delà du prix d'adjudication et feront un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Acte de vente sera passé pardevant B. Fitzpatrick, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

30 juin—30—7 14 21 28 juil—4 date

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Jolie Résidence Simple à Deux Etages,

2124 RUE CALLIOPE.

Entre les rues Franklin et Liberté,

Restée de la Rue.

Grand Jardin devant, Cours Pavées, à proximité des Eglises, Ecoles, Marchés et toutes les Lignes Electriques.

Long Crédit—Conditions Faciles.

Succession de Patrick Farrelly.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.—No 42,892.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 610 rue Gravier—MARDI, 23 juillet 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 19 juin 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Clio, Franklin, anciennement Benton et Liberté ; le dit lot mesure trente pieds six pouces de face à la rue Calliope, sur quatre cinquante-neuf pieds six pouces et deux lignes et demi de profondeur entre lignes parallèles, d'après le plan déposé au le bureau de John G. Pohlmann, arpenteur et notaire en cette ville. Les améliorations consistent en une résidence simple à deux étages, contenant deux chambres au rez-de-chaussée et deux au premier ; salle à manger, storeroom et cuisine. Grand jardin sur le devant et allées et cours latérales.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans, garanti par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt depuis la date de la vente jusqu'à paiement final ; l'acquéreur devra payer les assurances, frais d'avocat et toutes les clauses usuelles de garantie et devra assumer et payer les taxes de l'année 1895, en sus et au dessus du prix d'adjudication ; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant B. Rouen, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

22 juin—22 23 30—juil 4 14 20 21 à date

PAR BAYNE & ONORATO.

Comptes à recevoir à l'encan.

MARDI, 23 JUILLET, A MIDI,

A la Bourse des Encanteurs, No 631 rue Commune.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.—No 35,282.—J. J. Clarke et als vs F. Codman Ford Building Specialties Company, Limited.—En vertu de et conformément à un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, de l'Honorable N. H. Rightor, juge, le dit ordre adressé à Bayne & Onorato, encanteurs, et daté et signé le 5 juillet 1895, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 16 juillet 1895 : Un lot de comptes à recevoir d'après l'inventaire enregistré.—Conditions : Comptant sur les lieux.

BAYNE & ONORATO,
Propriétés foncières, Hypothèques et Placements, 621 rue Gravier, à côté de la Banque Nationale Whitney. 6 juil—6 7 9 14 15 16

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS BETWEEN NEW ORLEANS AND CINCINNATI
11 HOURS BETWEEN CINCINNATI AND NEW YORK

VENTES A L'ENCAN.

PAR CURTIS & WALMSLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente insurpassable

Des ilets et terrains dans les 2me et 3me Districts. A l'encan, jeudi, 18 juillet 1895.

Succession de François Lacroix.

PAR CURTIS & WALMSLEY, Wm P. Curtis, encanteur—Bureau No 137 rue Carondelet — JEUDI, 18 juillet 1895 il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, à midi, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 11 juin 1895, dans l'affaire de la succession François Lacroix, No 9,804, les propriétés ci-après décrites, situées dans les 2me et 3me districts de la ville de la Nouvelle-Orléans. Voir les plans exhibés à la Bourse et plus amplement décrits ci-dessous.

1° Tout l'ilet de terre connu par le No 483, dans le Deuxième District et borné comme suit : 270 pieds de face à la rue Télémaque, 272 pieds de face à la rue Génois, 277 pieds 1 pouce et 1 ligne à la rue St-Louis et 277 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Toulouse.

2° Tout l'ilet de terre connu par le No 484 dans le Deuxième District et borné comme suit : 306 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Télémaque, 308 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Génois 277 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à la rue Toulouse et 277 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à la rue St-Pierre.

3° Tout l'ilet de terre connu par le No 920 dans le Troisième District et borné comme suit : 234 pieds 8 pouces de face à la rue Céleste, 234 pieds 8 pouces de face à la rue Joséphine, 220 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Arts et 320 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Painters.

4° Tout l'ilet de terre connu par le No 1015 dans le Troisième District et borné comme suit : 260 pieds 7 pouces de face à la rue Génius, 260 pieds 7 pouces de face à la rue Céleste, 341 pieds 2 pouces et 5 lignes de face à la rue Lafayette et 341 pieds 2 pouces et 5 lignes de face à la rue Port.

5° Tout l'ilet de terre connu par le No 1021 dans le Troisième District et borné comme suit : 270 pieds 2 pouces de face à la rue Genius, 270 pieds 2 pouces de face à la rue Céleste, 321 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Lafayette, et 321 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Washington.

6° Tout l'ilet de terre connu par le No 1332, dans le 3me District et borné comme suit : 220 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Magistrat, 220 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Verge, 319 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Annette et 319 pieds 10 pouces 7 lignes de face rue St-Antoine.

7° Tout l'ilet de terre connu par le No 3076, dans le troisième district, borné comme suit : 270 pieds 7 pouces de face à la rue Stephen Girard, 270 pieds 7 pouces de face à la rue Livingston, 320 pieds de face à la rue St-Antoine, 320 pieds de face à la rue Bagatelle.

8° Une certaine portion de terre située dans l'ilet No 786, Troisième District, bornée comme suit : 341 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue Désiré, 120 pieds de face à la rue Feliciana, 115 pieds de face à la rue Prosper, 115 pieds face à la rue Bolidelle et 341 pieds 2 pouces et 5 lignes sur une ligne parallèle à la rue Feliciana.

9° Une moitié d'ilet de terre située dans l'ilet No 734 dans le Troisième District, bornée comme suit : 117 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Prosper, 117 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Claiborne, 341 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue Feliciana et 341 pieds 2 pouces 5 lignes sur la ligne parallèle à la rue Feliciana.

10° Une certaine portion de terre située dans l'ilet No 731 dans le Troisième District et bornée comme suit : 341 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue Désiré, 120 pieds de face à la rue Feliciana, 120 pieds de face à la rue Claiborne et 341 pieds 2 pouces 5 lignes sur une ligne parallèle à la rue Désiré.

11° Une certaine portion de terre située dans l'ilet No 729 dans le Troisième District et bornée comme suit : 341 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue Elmire, 120 pieds de face à la rue Prosper, 120 pieds de face à la rue Claiborne, 341 pieds 2 pouces 5 lignes sur une ligne parallèle à la rue Elmire.

12° Une certaine portion de terre triangulaire située et connue comme ilet No 1,722 dans le Troisième District et bornée comme suit : 437 pieds 9 pouces de face à la rue Broad, 419 pieds 10 pouces 7 lignes de face à l'avenue Leodon, 291 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Industrie.

13° Trois certains lots de terre situés dans l'ilet No 1,500, dans le Troisième District, bornés par les rues Hope, Law, Bagatelle et Union, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 127 pieds entre lignes parallèles.

14° Quatre certains lots de terre dans l'ilet No 1501, dans le troisième district, bornés par les rues Hope, Lot, St-Antoine et Bagatelle. Les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St-Antoine sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles.

15° Quatre certains lots de terre dans l'ilet No 1055, dans le troisième district, bornés par les rues Miro, Galvez, St-Antoine et Bagatelle. Les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

16° Trois certains lots de terre, situés dans l'ilet No 848 dans le Troisième District, bornés par les rues Claiborne, Robertson, Port et Lafayette. Les dits lots mesurent chacun 43 pieds de face à la rue Port sur une profondeur de 130 pieds, 3 pouces 4 lignes et trois lignes parallèles.

17° Quatre certains lots de terre situés dans l'ilet No 652 dans le Troisième District bornés par les rues Claiborne, Robertson, Feliciana et Montégut. Les dits lots mesurent chacun 28 pieds 9 pouces de face à la rue Robertson, 28 pieds 9 pouces de face à la rue Claiborne et s'étendant à travers l'ilet de large en arrière, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Robertson, Feliciana et Montégut, et portant le No 652 à la rue Robertson.

18° Quatre certains lots de terre, dans l'ilet No 689, dans le Troisième District, bornés par les rues Claiborne, Robertson, Hawkins et Triomphe, étant les lots numérotés chacun 39 pieds 9 pouces 1 ligne de face à la rue Hawkins sur une profondeur de 104 pieds, entre lignes parallèles.

Toutes les propriétés décrites ci-dessus sont vendues conformément à un plan du voyer fait par Chas. B. De Lisle, député voyer, en date du 15 juin 1895.

Conditions—Un tiers ou plus comptant ; la balance en un et deux ans représentés par des billets portant intérêt à raison de sept (7) pour cent, garantis par lien de vendeur et toutes les autres clauses usuelles. Actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs auront à faire un dépôt de 10 pour cent du prix de leur enchère au moment de l'adjudication.

16 juin—16 23 30—7 14 15 16 17 18 juil

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE RESIDENCE

Magnifique et Moderne,

No 1533 rue Nord Prieur,

ENTRE LES RUES COLOMBUS ET LAHARPE.

Succession de Mme Catherine McDonnell, décédée, femme d'Albert Francis Henry.

No 46,217—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—GEO. G. FRIEDRICHS, encanteur—MARDI, 30 juillet 1895, à la Real Estate and Auction Exchange, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour Division E, daté le 26 juin 1895, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Le magnifique, bien arrangé cottage moderne simple en bois, couvert en ardoises, No 1533 N. Prieur, entre Colombus et Laharpe, bâti retiré de la rue et hors des lignes du lot, et sous une bonne clôture en fer, ayant galeries de façade et dans le fond, vestibule, salon, vaste salle à manger, trois chambres à coucher de choix, cuisine, dépense et chambre à bain, avec chambre de servante dans la bâtisse du fond ; hangar, citerne, etc. Les trottoirs et les pavés sont en Schillinger et en briques. Le lot est décrit comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district, dans l'ilet No 900, borné par les rues Prieur, Johnson, Colombus et Laharpe, le dit lot étant désigné par la lettre B, d'après un plan ou croquis dressé par Geo. E. Grandjean, ingénieur civil, daté le 4 mai 1894, d'après lequel plan le dit lot mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Prieur sur 104 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles, commençant à une distance de 37 pieds 9 pouces de l'abolognque des rues Laharpe et Colombus et les rues Carondelet, Baronne et Jena, désigné comme lot numéro vingt-trois de l'ilet numéro soixante dix et mesurant trente pieds de face à la rue Jena par cent-cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

22 juin—22 26—juillet 5 6 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur dans le Second District formant l'encoignure des rues Chartres et Quartier

(Dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Décatur et Hôpital.)

John Rocchi vs Federazione Italiana Garibaldi, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 46,253—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressée par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 août 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chartres, (anciennement Condé), Quartier, Décatur, (anciennement Vieuxle Levée), Hôpital, mesurant (mesure française) trente pieds de face à la rue de Chartres sur trente pieds six pouces et demi de profondeur et de face à la rue Quartier, le dit lot de terre formant l'encoignure des rues Chartres et Quartier.

2° Et un autre lot de terre adjoignant le fond du lot ci dessus décrit, et mesurant quatorze pieds de face à la rue Quartier, par soixante-quatre pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur (mesure française). Ensemble avec tout et séparément les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, ou privilèges qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

5 juillet—5 6 12 19 26—août 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'une Jolie Propriété-Résidence connue comme le (nouveau) No 1,933 rue Esplanade.

Veuve Mary Spindler vs Mme F. C. Rienzoni.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 46,150—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 juillet 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Marais, Esplanade, St-Claude et Kerlerec, désignés par les Nos 8 et 9 d'après un plan de E. Pilié, mesurant ensemble trente pieds de face à la rue Esplanade, trente pieds trois lignes de largeur dans le fond, par les profondeurs suivantes : le lot No 8 a cent quatre-vingt-seize pieds trois pouces et cinq lignes sur le côté le plus rapproché de la rue St-Claude, cent quatre-vingt dix-sept pieds sept pouces et cinq lignes sur le côté touchant le lot No 8, et le lot No 8 a cent quatre-vingt dix-huit pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Marais, étant composé de l'ajoint des lots numérotés Nos 8 et 9 et d'une portion des lots Nos 10 et 30.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

12 juil—12 19 26—août 2 9 15.

ÉTAT DE LOUISIANE—COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46 234—Division B.—Eugène D'Arcourt vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens du pétitionnaire, Eugène D'Arcourt soit et la même est par la